

Projet

Pour une Redevabilité Minière Efficace au Mali

Incubateur de redevabilité

Rapport à mis parcours:

Ce rapport de mi-parcours a été élaboré pour documenter l'avancement des projets des Accountapreneurs sur la période novembre à décembre. Son objectif principal est de procéder à une évaluation des progrès réalisés et d'identifier les défis ou imprévus rencontrés. Il permet ainsi de définir les perspectives et les ajustements stratégiques nécessaires pour les deux (2) prochains mois d'implémentation.

Information Générale	Détails
Nom du Projet:	SOS ENVIRONNEMENT MALI
Nom de l'Accountapreneur	Béguelé Cissouma
Période de Rapportage:	<i>1er Nov. 2025 – 31 Déc. 2025</i>
Période Globale du Projet:	4 mois (Novembre 2025 – Février 2026)
Lieu d'implémentation du projet	NARENA

Résumé des Acquis et Avancement Global

Avancement général :

❖ CONTEXTE ET DÉMARRAGE DU PROJET

Le 18 novembre 2025, le Projet SOS ENVIRONNEMENT MALI a officiellement démarré dans la commune rurale de Naréna. Les sept (7) premiers jours ont été consacrés à la prise de contact avec les autorités locales, les communautés afin de faciliter l'évocation, l'acceptation du projet et d'assurer une bonne collaboration pérenne avec les acteurs locaux.

❖ RENCONTRES AVEC LES AUTORITÉS LOCALES

✓ Rencontre avec le Sous-préfet de Naréna

Le coordonnateur du projet a rencontré le Sous-préfet de Naréna, qui a :

- Visé l'ordre de mission du projet ;
- Informé le chef de mission qu'il détient l'ensemble des permis miniers des sociétés minières opérant à Naréna ;
- Précisé qu'il est le Président du Comité de Développement Local (CDL) de Naréna ;
- Orienté le chef de mission vers le 1er adjoint au Maire de Naréna pour la suite des échanges institutionnels.

✓ Rencontre avec le 1er adjoint au Maire de Naréna

A l'issue de cette rencontre, il a indiqué qu'avant l'intervention du Projet SOS ENVIRONNEMENT MALI, la majorité des problèmes concernaient le dédommagement des communautés locales, notamment l'utilisation des terres agricoles par les sociétés minières.

Il a précisé qu'après de longues campagnes de sensibilisation, les populations ont progressivement compris le concept de compensation. À cet effet, il a présenté :

- Des rapports d'identification, de recensement et d'évaluation des biens pour la compensation sur les sites d'exploitation des petites mines d'or ;
- Des documents relatifs à la construction et à la réhabilitation des routes locales.

À l'issue de la rencontre, le 1er adjoint a orienté le chef de mission vers le Président de la jeunesse de Naréna, M. Mombhi Keïta, désigné comme point focal pour l'ensemble pour l'ensemble des activités du projet.

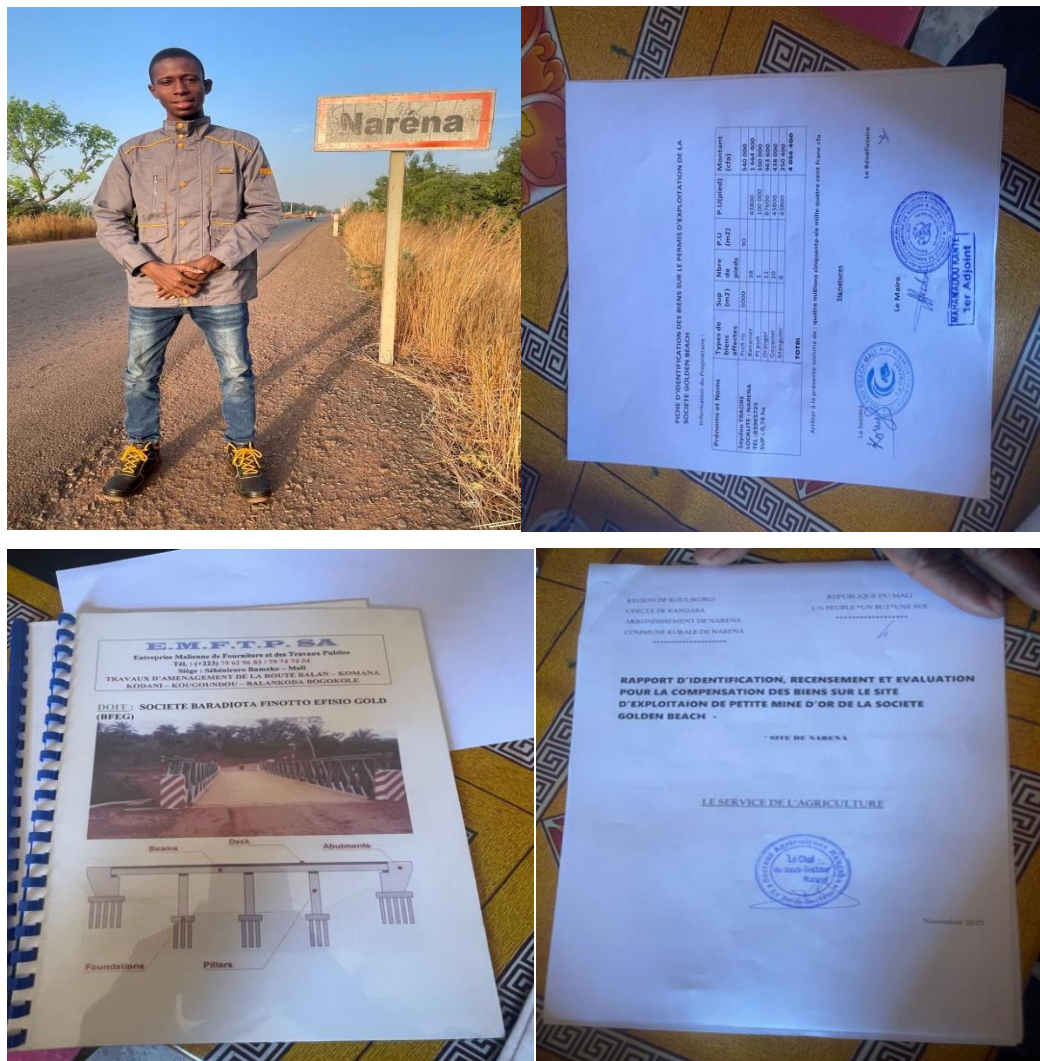
✓ Rencontres avec les leaders communautaires

Avec l'appui du Président de la jeunesse, le chef de mission a rencontré plusieurs leaders communautaires, notamment :

- La Présidente de l'association des femmes ;

- Les membres de l'association des jeunes ;
- Les conseillers du village de Naréna.

Ces rencontres ont permis de présenter le projet et de recueillir les premières perceptions communautaires sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation minière.



Source : Cissouma, 2025.

❖ ATELIER DE LANCEMENT ET DE SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE

- ✓ Organisation de l'atelier

Le 25 novembre 2025 à 10h00, un atelier de lancement et de sensibilisation communautaire sur les enjeux environnementaux et sociaux a été organisé à la Mairie de Naréna.

Participants :

- Le 1er adjoint au Maire de Naréna ;
- La Présidente de l'association des femmes ;

- Les membres de la jeunesse ;
- Les conseillers du village ;
- Les leaders communautaires.

Animation :

- Atelier animé par le Chef de mission, M. Béguélé Cissouma, Ingénieur environnementaliste.

✓ Déroulement de l'atelier

L'atelier a débuté par la présentation du Chef de mission, suivie d'une communication portant sur :

- Les conséquences de l'exploitation minière sur :
 - l'eau ;
 - l'air ;
 - le sol ;
 - la santé des populations ;
- Le manque d'accès à l'information environnementale ;
- La marginalisation de la voix communautaire dans la prise de décision ;
- Le but du Projet SOS ENVIRONNEMENT MALI et les résultats attendus.

✓ Interventions des autorités et leaders

• Le conseiller du village a souligné que de nombreux efforts avaient été nécessaires pour calmer la communauté et a recommandé une grande prudence afin d'éviter les conflits sociaux entre sociétés minières et populations locales.

• Le 1er adjoint au Maire a précisé que le projet devait concerner l'ensemble de la commune de Naréna et non le village de Naréna, car les principaux problèmes environnementaux et sociaux affectent toute la commune.

• Le Président de la jeunesse a souligné l'engagement constant de la jeunesse de Naréna à accompagner et soutenir toute initiative visant à protéger l'environnement physique et social.

✓ Recommandation

Idem par rapport à l'intervention 1er adjoint au Maire.

Après remercier pour la disponibilité et la participation active des participants, l'atelier a pris fin à 16h10.



Source : Cissouma, 2025

❖ **SENSIBILISATION DANS LES VILLAGES DE LA COMMUNE**

À partir du 26 novembre jusqu'au 1er décembre 2025, des activités de prise de contact et de sensibilisation ont été menées dans les villages relevant de la commune de Naréna.

❖ **ENQUÊTE COMMUNAUTAIRE**

✓ Début et durée de l'enquête

Le 2 décembre 2025, la sensibilisation couplée à l'enquête communautaire a débuté. L'enquête a duré 11 jours, jusqu'au 12 décembre 2025.

✓ Villages enquêtés et méthodologie

Villages concernés :

- Naréna ;
- Sébécourani ;
- Bayan ;
- Kulaka.

Méthode :

- Échantillonnage aléatoire simple.

Effectif enquêté :

- 66 personnes interrogées dans les quatre (4) villages.

❖ **Problèmes identifiés par les communautés**

Les principaux problèmes mentionnés par les personnes enquêtées sont :

- Absence de système de drainage et destruction des canaux de passage d'eau ;
- Absence de mesures de sécurité humaine et animale, et insuffisance de points d'eau pour les animaux ;

- Mauvaise réhabilitation des sols (risques d'éboulement) et absence de reboisement ;
- Dépassement des normes de bruit, notamment la nuit ;
- Destruction des routes locales ;
- Pollution des eaux de surface (rivières et points d'eau) et disparition de la pêche saisonnière ;
- Déversement de produits chimiques dans les champs et les cours d'eau ;
- Manque d'accès à l'information, notamment l'absence de restitution des résultats d'analyses sur les impacts environnementaux et sociaux des activités minières.



Source : Cissouma, 2025.

❖ VISITES DE SITES MINIERS

Après l'enquête, le chef de mission a effectué des déplacements sur certains sites miniers afin d'observer l'état des lieux. La sensibilisation communautaire se poursuit, les informations circulant de bouche à oreille et de village en village afin de toucher le plus monde.



Source : Cissouma, 2025.

❖ IDENTIFICATION ET FORMATION DES RELAIS COMMUNAUTAIRES

✓ Identification des relais communautaires

Le 13 décembre 2025, le processus d'identification des relais communautaires a démarré pour une durée de sept (7) jours.

La sélection des membres a été confiée au Président de la jeunesse de Naréna, afin d'éviter toute forme de discrimination.

✓ Charte du réseau communautaire

Cette étape a été suivie par l'élaboration des chartes du réseau communautaire de veille environnementale et sociale.

❖ Formation des relais communautaires

Dans le cadre du renforcement des capacités des communautés locales, un atelier de formation des relais communautaires s'est tenu le 19 décembre 2025 dans la salle de la maison des jeunes de Narena. Cette activité visait à informer et outiller les relais communautaires sur leurs droits, la législation minière en vigueur et la protection de l'environnement physique et social, afin d'améliorer la veille communautaire et la participation citoyenne.

Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser les participants aux droits communautaires fondamentaux ;
- Présenter les principes clés de la législation minière ;
- Expliquer les impacts de l'exploitation minière sur l'environnement et la santé ;
- Clarifier le rôle et le fonctionnement du réseau communautaire de veille.

Déroulement de l'atelier

L'atelier a débuté à 8h00 par la présentation officielle du Président du Comité de veille, Mombi Keita, du formateur Béguelé Cissouma, puis des membres du comité de veille.

- ✓ Lecture et adoption de la charte du comité de veille

Le formateur a procédé à la lecture intégrale de la charte du comité de veille. À l'issue de la lecture, les participants ont été invités à exprimer d'éventuelles oppositions ou observations. Aucune opposition n'a été formulée, ce qui a permis l'adhésion collective à la charte.

- ✓ Droits communautaires

Les points suivants ont été abordés et expliqués de manière participative : le droit à la consultation des communautés ; le droit d'accès à l'information ; le droit à la protection des ressources naturelles, notamment l'eau, le sol et l'air.

- ✓ Législation minière

Une présentation a été faite sur les obligations légales liées aux activités minières, notamment : le respect du périmètre d'exploitation ; l'obligation de réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) ; la restitution des résultats des analyses d'impacts aux communautés ; la restauration et la réhabilitation des sites miniers après exploitation.

A 11H00, une pause d'une heure a été donnée et l'atelier a été repris à 12H00 ; débutant par :

- ✓ Environnement physique et social

Les impacts de l'exploitation minière ont été analysés selon plusieurs dimensions : impacts sur l'eau, le sol et l'air ; impacts sur la santé des populations ; Impacts sur la sécurité et la cohésion sociale. Des solutions communes ont été discutées avec les participants afin de réduire ces impacts négatifs.

- ✓ Rôle des relais communautaires

Le rôle des relais communautaires au sein du réseau de veille a été clairement défini comme suit : collecter des informations sur les impacts environnementaux et sociaux ; documenter les faits (photos, vidéos, témoignages) ; transmettre les alertes urgentes via le système mis en place ; sensibiliser les communautés sur leurs droits et les bonnes pratiques ; vérifier toute information avant transmission ; collaborer avec le comité de pilotage et les autorités locales.

- ✓ Fonctionnement du réseau communautaire de veille

Le fonctionnement du réseau communautaire repose sur les principes suivants : organisation de réunions mensuelles ; validation systématique des informations avant toute diffusion ; coordination assurée par le responsable du projet.

Après remercier pour la disponibilité et la participation active des participants à 16h30 l'atelier de formation des relais communautaires a pris fin.



❖ Mise en place d'outils numériques

Le 21 décembre 2025, un groupe WhatsApp du nom SOS ENVIRONNEMENT MALI NARENA a été créé afin de faciliter la communication et la diffusion d'information concernant les impacts des activités minières sur l'environnement physique et social de la Commune Rurale de Narena.



❖ **Collecte participative des données et documentation des impact environnementaux et sociaux**

Du 22 décembre à nos jours la phase opérationnelle visant à collecter, documenter et analyser les impacts environnementaux et sociaux liés aux activités avec les relais communautaires est en cours.



Résultats clés obtenus :

- Renforcement du suivi et contrôle des normes environnementales dans les zones minières de Narena ;
- Renforcement de la participation communautaire à travers la mise en place d'un observatoire de veille environnementale et sociale pleinement opérationnel.

Changements majeurs :

Le projet s'est étendu dans tous les villages de la Commune Rurale de Narena, mais aucun changement au niveau des objectifs et la méthodologie.

Avancement sur la base des objectifs spécifiques :

Objectif spécifique (OS)	Cible initiale	Résultat atteint (à mi-parcours)	Commentaires / justification
OS 1 : renforcer le suivi et le contrôle des normes environnementales dans les zones minières de Narena (Narena-Bayan-Sebecourani-Kulaka)	4	4	Des données fiables sur les impacts environnementaux et sociaux des activités minières ont été collecté et analysé dans tous les villages de la Commune Rurale de Narena
OS 2 : renforcer les capacités et l'engagement citoyen des communautés locales de Narena	1000	700	L'engagement massif a été favorisé par une sensibilisation "porte à porte" et de "bouche à oreille" auprès de toutes les couches sociales de la Commune Rurale de Narena, permettant d'atteindre 70 % de l'objectif initial en seulement deux mois.

Dépenses budgétaires:

Description du budget	Montant initial alloué	Montant décaissement 1ère tranche	Montant dépensé à ce jour	Solde Restant	Commentaires / Justification des dépenses

Ex: Personnel/honoraires					
Logistique/déplacements					
Matériel/technologie (Civic Tech)					
TOTAL					

Défis rencontrés et mesures d'atténuation

- **Défis spécifiques**

Lors des activités de sensibilisation communautaire, un défi majeur a été rencontré dans un village (Bayan) où la population a manifesté une réticence à coopérer.

Les habitants ont exprimé leur manque de confiance en affirmant que les autorités compétentes étaient déjà intervenues par le passé sans qu'aucun changement concret ne soit observé.

Selon eux, les impacts négatifs des activités minières ne peuvent être résolus par une « personne lambda », ce qui a entraîné un blocage initial du dialogue communautaire et une faible participation aux activités de sensibilisation.

- **Mesures d'atténuation adoptées :**

Afin de contourner cette difficulté, une approche indirecte et respectueuse des mécanismes traditionnels de gouvernance locale a été adoptée.

L'équipe du projet s'est rapprochée d'un conseiller du village de Narena, qui a servi d'intermédiaire crédible.

Ce dernier a ensuite relayé les préoccupations et les objectifs du projet auprès du chef de village de Bayan, facilitant ainsi la reprise du dialogue, l'acceptation progressive des activités et la restauration de la confiance communautaire.

- **Soutien du mentor/AL Mali requis :**

Un soutien pour faciliter le dialogue multi-acteurs (communautés, autorités locales, services techniques, sociétés minières).

Perspectives (prochaines activités du projet)

Activité clé (à réaliser)	Responsable	Date cible	Livrable attendu
Plaidoyer et communication	Béguelé Cissouma	Janvier 2026	Rapports de plaidoyer et recommandation politique
Suivi-évaluation et durabilité	Béguelé Cissouma	Fevrier 2026	Rapport de suivi-évaluation Plan de durabilité
.....			

Activité	Status	Budget	Résultats	Défis	Apprentissage
Activité 1	Réalisé	Consommé à	Communauté engagée Relais communautaire formé Comité de veille opérationnel Outil numérique de communication mise en place	Réticence de certain village à coopérer	Méthode d'approche indirecte et respectueuse des mécanismes traditionnels de gouvernance locale
Activité 2	Réalisé	Consommé à	Relais communautaire déployé sur le terrain Données sur les impacts environnementaux et sociaux collecter et analysé	Aucun	Collecte participative de donnée
Activité 3	Non realité	Consommée			

		à			
--	--	---	--	--	--